



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

BUREAU EXÉCUTIF # 05

PROCÈS-VERBAL (Adopté) 03 MARS 2022

Responsable général	Taha Boussaa	Affaires externes	Rebeckhah-Catrina Stewart
Secrétaire général	Xavier Courcy-Rioux	Information	Vacant
Affaires internes	Vacant	Mobilisation	Vacant
Pédagogie	Vacant	Affaires socio-culturelles	Vacant
Trésorerie	Vacant		
Dél. à l'Interne	Félix-Antoine Brault	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Vacant	Dél. à l'Externe - 2	Vacant
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation - 1	Philomène Lemieux
Dél. à la Pédago - 1	Vacant	Dél. à l'information - 1	Josquin Beauchemin

Observateurs, observatrices :

-

0.0 Procédures

Taha Boussaa propose l'**ouverture du Bureau exécutif H22-05, du jeudi 03 mars 2022, à 17h00**
Rebeckhah-Catrina Stewart appuie
Adoptée à l'unanimité

0.01 Reconnaissance du territoire non cédé

Faite par Taha Boussaa

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.1 Présidium

Xavier Courcy-Rioux propose **Taha Boussaa à l'animation et Josquin Beauchemin au secrétariat du Bureau exécutif**
Rebeckhah-Catrina Stewart appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Taha Boussaa propose l'**adoption du procès-verbal** :

1. **H22-02 – 20 janvier 2022**
2. **La non remise des procès-verbaux des rencontres du Bureau exécutif H22-03, 09 février 2022, et H22-04, 11 février 2022**

Xavier Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Affaires courantes

- 1.1 AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32)
- 1.2 Nouveau site web AGEVVM : suivi
- 1.3 Concours étiquettes bières AGEVVM : suivi (seul.e.s deux membres du jury ont voté ...)
- 1.4 Ukraine : [affiche](#) solidarité et suivi
- 1.5 Bureau exécutif
 - 1.5.1 Postes vacants
 - 1.5.1.1 Responsable à la Trésorerie
 - 1.5.1.2 Responsable à la Pédagogie
 - 1.5.1.3 Responsable à l'Information
 - 1.5.1.4 Responsable à la Mobilisation
 - 1.5.2 Délégué.e.s
- 1.6 *Plan d'action H22*
- 1.7 *Fonds de solidarité AGEVVM (FSAGE)*
- 1.8 *AGEnda 2022-2023*

2.0 Affaires Internes

- 2.1 A.G. spéciale de grève H22-sp01 : 10 mars : suivi et mobilisation
- 2.2 T.C. [H22-02](#) : 02 mars 2022 : retour
- 2.3 *Graphisme*

3.0 Affaires Externes

- 3.1 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 – [Procès-verbal](#)
- 3.2 Coalition Soulèvement étudiant du Québec (CSÉQ) : suivi
- 3.3 Rencontres de discussions sur les enjeux environnementaux

4.0 Pédagogie

5.0 Mobilisation

- 5.1 Ateliers / Conférences d'organismes militants

6.0 Socioculturel

7.0 Information

8.0 Affaires diverses

9.0 Levée

Taha Boussaa propose l'ajout des points:

- 1.6 *Plan d'action H22*
 - 2.3 *Graphisme*
 - 1.7 *Fonds de solidarité AGEVVM (FSAGE)*
 - 1.8 *AGEnda 2022-2023*
- et l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

Carolyne souhaite une bonne année :)

0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif :

Taha Boussaa
Responsable général

- R.A.S.

Xavier Courcy-Rioux
Secrétaire général

- Absent

Vacant
Responsable aux Affaires in-ternes

- Vacant

Rebeckah-Catrina Stewart

Responsable aux affaires ex-ternes

- R.A.S.

Vacant
Responsable à la Trésorerie

- Vacant



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

Vacant
Responsable à la Pédagogie

- Vacant

Vacant

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Vacant

Vacant
Responsable à la Mobilisation

- Vacant

Vacant
Responsable à l'Information

- Vacant

1.0 Affaires courantes

1.1 AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32)

Josquin Beauchemin nous informe, de source externe, que l'affaire de l'AMF a été partie par un·e membre de l'AMF, dont l'enfant voulait sortir des assurances collectives. L'AMF possiblement voudrait se sortir de cet engrenage. Donc on aurait peut-être une longueur d'avance.

Problématiques:

- Difficulté à avoir un lien de mob avec les autres assos (iels sont occupé·e·s avec d'autres mouvements de mob);
- Comité Coco créé par l'ASEQ pour la campagne de l'AMF, vient de mettre dehors de l'ASEQ sont propre créateur. Iels ont invité les concurrents de l'ASEQ dans leur table de concertation;
- AFESPED a voté pour travailler avec nous pour la campagne (AMF). Il nous reste à inviter d'autres Assos.

En ce moment nous avons: St-Laurent & AFESPED. Nous avons essayé (3 membres permanents) de communiquer avec Maisonneuve, aucune réponse. Possibilité d'avoir Edouard Montpetit.

1.2 Nouveau site web : planning à revoir

Ça avance.

Le 4,00 % voté à la première Table de concertation a été décrit comme non-recevable, par souci de transparence.

1.3 Concours bières AGEVVM : suivi (seul.e.s deux membres du jury ont voté ...)

2 membres du Jury ont voté seulement.

Rebeckhah-Catrina Stewart propose **de faire un formulaire Google afin que le jury puisse voter sur les projets d'étiquettes de bière et pour améliorer la rapidité du sondage (Josquin Beauchemin peut s'en occuper)**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

1.4 Ukraine : [Affiche](#) solidarité et suivi

Taha Boussaa précise que le comité Libertad se charge du dossier

1.5 Bureau exécutif

Taha Boussaa propose **de passer au point 1.6**

Rebeckhah-Catrina Stewart appuie

Adoptée à l'unanimité

1. Postes vacants

- Responsable à la Trésorerie**
- Responsable à la Pédagogie**
- Responsable à l'Information**
- Responsable à la Mobilisation**

2. Délégué·e·s

1.6 Plan d'action H22

1.6.1 Assurer une transition du savoir entre les exécutifs

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
 - ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
 - ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
 - ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
 - ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
 - ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

L'écriture de ce cahier commencera durant la semaine de relance.
Josquin Beauchemin va contacter Larue pour les documents importants

1.6.2 2023-Rénovations du 3^{ème} étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM (Revendications AGECVM et Comités

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
 - ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
 - ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;
- Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des revendications sur le réaménagement du 3^{ème} étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3^{ème} étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

Problématique :



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

- Horaire entre Xavier Courcy-Rioux et la Direction : contacter l'administration pour réorganiser un horaire de rencontre (soit avec Xavier Courcy-Rioux, Taha Boussaa, Rébeckah-Catrina Stewart ou Félix-Antoine Brault);
- Personne chargée de redessiner les plans à démissionner

1.6.3 10^{ème} anniversaire de la grève de 2012

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

R.A.S.

1.6.4 Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

- ✓ *Considérant* la situation sanitaire actuelle;
- ✓ *Considérant* la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ *Considérant* que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ *Considérant* la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ *Considérant* les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ *Considérant* que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ *Considérant* la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ *Considérant* la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ *Considérant* que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ *Considérant* l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;

BUREAU EXÉCUTIF H22-05

- ✓ *Considérant* la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ *Considérant* que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ *Considérant* que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ *Considérant* que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
- ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
- ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
- ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
- ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
- ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
- ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
- ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**
- ❖ **Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;**
- ❖ **Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;**
- ❖ **Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;**
- ❖ **Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;**
- ❖ **Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;**
- ❖ **Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.**



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

Adopté par [consultation](#) Omnivox

R.A.S.

1.6.5 Assurances collectives, AMF et ASEQ

1.6.5.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés Financiers (AMF)

R.A.S.

1.6.5.2 [Documents](#) et jugements divers

R.A.S.

1.6.5.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins Sécurité Financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives à la session Hiver 2022s

R.A.S.

1.6.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandat](#)

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
- ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
- ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
- ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
- ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
- ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
- ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

Point à supprimer pour la prochaine rencontre

1.7 Fond de solidarité AGEVCM (FSAGE)

Il faut nommer quelqu'un.e à la tête du Fond de solidarité AGEVCM (par intérim, approuvé à la dernière Table de concertation [H22-02](#), 2 mars 2022 : Évelyne et Rain, Jimmy s'étant désisté)



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

Deux des comités, un du Bureau exécutif, et 1 voté en Assemblée générale.

Point d'Info : voir les tables de concertation du 15 ([A21-01](#)) et 29 septembre ([A21-02](#)), du 20 octobre ([A21-03](#)), du 10 novembre ([A21-04](#)) et 1^{er} décembre ([A21-05](#)) + Assemblée générale de septembre ([A21-01](#))

CFSAGE s'occupera de combler les trous d'aide aux étudiant.e.s référé.e.s par le Cégep.

Rebeckah-Catrina Stewart propose **Josquin Beauchemin pour être la déléguée du Bureau exécutif au Fond de solidarité AGEVCM (FSAGE)**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

Josquin Beauchemin va s'occuper de partir la machine

RADAR est intéressé

1.8 AGEnda 2022-2023

R.A.S.

2.0 Affaires internes

2.1 A.G. spécial de grève H22-sp01 : 10 mars : suivi et mobilisation

Ça avance.

Merci Josquin pour l'affiche

Félix- Antoine Brault suggère de remplir un mandat de grève simple pour ne pas assommer les étudiant.e.s, de minimiser et synthétiser les Considérant que et autres remarques liminaires.

Bref compresser le mandat de grève.

2.2 T.C. [H22-02](#), 02 mars 2022 : retour

Corriger les derniers procès-verbaux.

Félix-Antoine Brault et Rebeckah-Catrina Stewart vont s'occuper de corriger les petits points.

Xavier Courcy-Rioux va enquêter sur les procès-verbaux introuvables du Bureau exécutif (H22-03 - 09 février 2022 et H22-04 - 11 février 2022) (Philomène Lemieux ?)

2.3 Graphisme

Taha Boussaa et Josquin Beauchemin doivent discuter de ce projet de graphiste AGEVCM

3.0 Affaires externes

3.1 Interassociatif : rencontre mercredi 23 février 2022, 17h00 – [Procès-verbal](#)

R.A.S.

Rebeckah-Catrina Stewart doit s'informer sur la prochaine rencontre de l'interassociatif.

L'Interassociatif discute avec la CEVES et CSEQ pour la création d'une Association nationale

3.2 Coalition soulèvement étudiant du Québec : suivi

R.A.S. (voir 3.1)

3.3 Rencontre de discussions sur les enjeux environnementaux



BUREAU EXÉCUTIF H22-05

Ophélie (affaire Externe de Sherbrooke), demande si on fait une grève environnementale du 28 mars au 1er Avril. Demande à avoir une mobilisation commune avec les autres cégeps. Manque de communication, demande d'activités communes, etc.

On ne prévoit pas une grève du 28 au 1er (ce n'est pas à l'ordre du jour, mais la possibilité que ce soit apporté à l'AG est là). Nous n'avons pas la mobilisation pour ça.

Idée de séparer le vote du 22 et 25.
Ensuite, 23-24.
3 votes (22; 25; le pont 23-24 mars).

4.0 Pédagogie : suivi

R.A.S. (Xavier Francescutti n'est pas présent)

5.0 Mobilisation

6.1 Ateliers / Conférences d'organisme militants

Il nous faut que quelqu'un.e à la mobilisation

6.0 Affaires socioculturelles

R.A.S.

7.0 Information

-

8.0 Affaires diverses

-

9.0 Levée

Taha Boussaa propose la **levée du Bureau exécutif H22-05 du 03 mars 2022**
Rebeckhah-Catrina Stewart appuie
Adoptée à l'unanimité